Rapport annuel 2011

FONDATION – STIFTUNG
emera

Les ateliers d'ergothérapie de la Fondation Emera

La Fondation Emera gère **trois ateliers d'ergothérapie situés à Monthey, Martigny et Sion**. Chaque atelier accueille, sur le long terme, des adultes souffrant de troubles psychiques, qui vivent à domicile ou dans un foyer, et qui ont droit aux prestations de l'AI.

Les ateliers d'ergothérapie permettent d'avoir une occupation régulière, sans obligation de performance ni contrainte de qualité. Les participant-e-s bénéficient d'échanges relationnels et peuvent développer leurs compétences propres ainsi que leur autonomie.

En mai 2011, un **nouvel atelier d'ergothérapie a été créé à Monthey**, répondant ainsi à une forte demande dans le Chablais valaisan. Situés en milieu urbain, à proximité des moyens de transport public, spacieux et adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite, les locaux ont été totalement réaménagés. Dix-huit personnes participent actuellement à ce nouvel atelier et ce nombre est en constante augmentation. L'atelier offre une diversité d'activités créatrices manuelles qui répondent aux aspirations des participant-e-s, tout en respectant leurs capacités et limites. L'atelier est géré par deux ergothérapeutes.

L'atelier d'ergothérapie de Martigny avait, quant à lui, déménagé en octobre 2010 dans des nouveaux locaux. L'atelier dispose d'espaces plus confortables, permettant d'accueillir en même temps deux groupes de participant-e-s. Vingt personnes fréquentent l'atelier et sont accompagnées par trois ergothérapeutes.

L'atelier d'ergothérapie de Sion a quitté les anciens locaux de la Poste pour intégrer de nouveaux locaux sur le site de la Planta en juin 2011. La surface disponible a ainsi doublé et les locaux, au grand plaisir des participant-e-s, sont clairs, lumineux et dotés de climatisation. Vingt et une personnes fréquentent l'atelier, géré par trois ergothérapeutes.

Au fil des pages qui suivent, les images du reportage-photos dévoilent quelques aspects de la vie, de l'ambiance et des créations réalisées dans les ateliers d'ergothérapie de la Fondation Emera.

Qu’est-ce que l’ergothérapie chez Emera ?

D’une façon générale, l’ergothérapie vise le développement et le maintien de la capacité d’agir des personnes dans leurs activités privées, professionnelles et de loisirs. Ses moyens d’interventions spécifiques sont l’utilisation de ces diverses activités et l’adaptation de l’environnement. Elle est indiquée pour des personnes de tous âges, limitées dans leur autonomie suite à un handicap de naissance, un accident, une maladie physique ou psychique. L’ergothérapie s’exerce dans des services hospitaliers de soins aigus ou de rééducation, des services ambulatoires, des cabinets privés, des structures d’hébergement, des centres de jour ou encore à domicile.

Au sein de la Fondation Emera, l’ergothérapie est réalisée par des professionnels diplômés et s’inscrit dans le concept des ateliers et centres de jour du Service Socio-Professionnel. L’ergothérapeute définit les objectifs avec chaque participant-e et en collaboration avec le réseau médico-social. Ils sont axés sur le maintien, le développement ou la réactivation des compétences relationnelles et sociales qui sont altérées par la maladie, par exemple des troubles de la personnalité, du comportement ou du rapport à la réalité.

Différents moyens sont utilisés pour réaliser les objectifs fixés :

- **Le cadre thérapeutique** : Il précise le programme hebdomadaire de chacun ainsi que l’organisation, les horaires et les règles de l’atelier et en garantit le respect. Il donne des repères sécurisants et structurants et favorise la responsabilisation progressive. L’ergothérapeute est à disposition pour des entretiens individuels.

- **Les activités** : Elles sont de type artisanal, choisies et réalisées par la personne pour elle-même, sans exigence de rythme ou de qualité. Elles sont adaptées pour stimuler entre autres la confiance en soi, le plaisir, les capacités manuelles, la concentration et l’endurance. Elles sont réalisées en individuel (macramé, mosaïque, travail sur bois, …) ou en groupes (jeux de société, cuisine, …). L’ergothérapeute adapte et conduit l’activité en fonction des objectifs recherchés.

- **Les interactions** : Elles sont incitées continuellement car six à dix personnes sont présentes simultanément durant trois heures et partagent une pause commune. Le degré d’interaction est dosé progressivement, de la tolérance aux autres à la participation aux discussions. L’ergothérapeute joue un rôle de médiateur et encourage la communication de groupe, tout en veillant au respect des règles sociales.

Le suivi effectué par les ergothérapeutes s’adapte en permanence à l’évolution de la personne et vise d’abord la stabilisation de son état psychique et la réduction des hospitalisations. La mise en pratique des apprentissages dans la vie quotidienne au niveau relationnel et social, est le but recherché par les ergothérapeutes. Pour certains participant-e-s, le passage dans un atelier de production de l’institution peut même être envisagé.

L’ergothérapie proposée par la Fondation Emera n’est pas prescrite par ordonnance médicale et n’entre de ce fait pas dans le cadre des prestations remboursées par les caisses-maladie. Elle est prise en charge via les subventionnements accordés par l’Etat du Valais aux ateliers et centres de jour.

Jean-Noël Rey

Le mot du Président

La Fondation Emera a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap, en veillant à favoriser leur autonomie et leur participation à la vie sociale. Elle offre des prestations adaptées aux besoins des personnes concernées sur l'ensemble du territoire valaisan, au moyen de son Service Social Handicap (SSH), de son Service Hébergement et de son Service Socio-Professionnel. Elle participe également à la défense des intérêts des personnes en situation de handicap en étroite collaboration avec celles-ci, les associations d'entraide et les institutions publiques et privées.

L'année 2011 a été marquée par le **démarrage officiel du mandat d'évaluation par le SSH des placements en institution spécialisée**.

Dès le 1er janvier 2011, tous les adultes handicapés domiciliés dans le canton du Valais et qui souhaitent être placés dans une structure institutionnelle d'hébergement ou d'occupation, doivent s'adresser au préalable au SSH pour une évaluation de leur situation. Le SSH représente les intérêts de la personne en situation de handicap et prend en considération ses besoins, les demandes de l'entourage, et les possibilités des institutions respectives. Les résultats des évaluations sont ensuite transmis au Centre d'indication et de suivi (CIS) de l'Etat du Valais, qui est l'organe de décision finale en matière de placement. Pour l'année 2011, ce sont près de **300 évaluations qui ont été réalisées**.

La mise en œuvre de ce mandat d'évaluation a nécessité pour le SSH plusieurs adaptations et changements importants comme :

- La mise en place d'une direction cantonale. Le 1er décembre 2011, **M. Olivier Musy** a été nommé par le Conseil de Fondation à la **direction du SSH** ;
- Le renforcement progressif du personnel afin d'assumer ces nouvelles tâches ;
- La nouvelle organisation en trois régions (Haut-Valais, Valais central et Bas-Valais) ;
- L'adaptation des locaux de nos antennes du Valais central : **nouveaux bureaux pour l'antenne de Sierre, réaménagement des bureaux de l'antenne de Sion** et séparation du SSH des autres services de la Fondation Emera ;
- L'introduction du logiciel Valogis pour la gestion des dossiers clients.

La nouvelle politique valaisanne en faveur des personnes en situation de handicap est encore en phase expérimentale. Un premier bilan après douze mois montre que la collaboration entre le SSH et le CIS fonctionne bien et que les démarches se sont plutôt accélérées, en particulier pour les situations complexes. Toutefois plusieurs réglages restent encore à faire, aussi bien pour la définition du périmètre du mandat, pour la consolidation des procédures, que pour l'amélioration des outils informatiques mis à disposition.

Le **développement des autres activités de la Fondation Emera** s'est poursuivi en 2011, concrétisé notamment par la création de plusieurs nouvelles structures.

Ainsi, le **nouvel atelier d'ergothérapie à Monthey** offre désormais, aux personnes souffrant de troubles psychiques et domiciliées dans le Chablais, des prestations de centre de jour également dans leur région.

De plus, le déménagement des ateliers textile, ergothérapie, art-déco et conciergerie dans le **nouveau site de la Planta à Sion** a permis d'aménager de magnifiques espaces, idéalement adaptés aux activités qui s'y déroulent, et d'augmenter notre capacité d'accueil.

Par ailleurs, le **foyer Barlogga à Brigue** a fait l'objet de travaux de transformation et répond dorénavant de manière optimale aux besoins de nos résidant-e-s et de nos équipes éducatives. Le seul projet qui n'a pas pu être concrétisé dans les délais prévus, c'est celui de **l'extension du Home la Tour à Sion** qui a dû être repoussé à 2013. En effet, les exigences liées à la protection du patrimoine ont nécessité de revoir le projet architectural qui, de ce fait, a subi passablement de retard.

2011 a finalement été une année marquée par des préoccupations financières. En effet, le budget global 2012 accordé par le Conseil d'Etat au Département des affaires sociales, a été diminué de plus de 7 millions de francs par rapport aux demandes des institutions valaisannes du domaine du handicap. Ces décisions alarmantes ont amené beaucoup de discussions quant à la pérennité des mandats de prestation conclus jusqu'ici en partenariat avec l'Etat. Plusieurs actions de lobbysme et d'information auprès des médias et des députés ont permis de sensibiliser le Grand Conseil à ce problème et une **subvention complémentaire de 3 millions de francs** a été fort heureusement décidée en fin d'année. Restent plusieurs interrogations qui subsistent, notamment sur le financement pour les années à venir des extensions et développement qui ont été prévus dans le cadre de la politique valaisanne en faveur des personnes handicapées.

Je tiens à remercier tout d'abord mes collègues membres du Conseil de Fondation qui ont pris une part active aux succès enregistrés en 2011. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à **Me Christian Favre**, membre durant treize ans du Conseil, et qui a œuvré à la transformation d'Emera d'Association en Fondation. Je souhaite la bienvenue à **Me Hildebrand de Riedmatten**, de Sion, qui lui a succédé.

Merci ensuite aux directrices et directeurs des différents services d'Emera, ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs pour l'excellence de leur travail et pour leur engagement sans faille au service de notre mission. Merci également à tous nos partenaires, ainsi qu'à tous nos généreux donateurs, en particulier la Loterie Romande, pour leur appui et leur soutien.

Un grand merci finalement à tous les résidant-e-s de nos structures d'hébergement, aux participant-e-s de nos ateliers et de nos centres de jour, ainsi qu'aux client-e-s du Service Social Handicap pour la confiance qui nous est accordée au quotidien.

Je vous souhaite une excellente lecture de notre **73e rapport d'activités.**

Jean-Noël Rey

Président

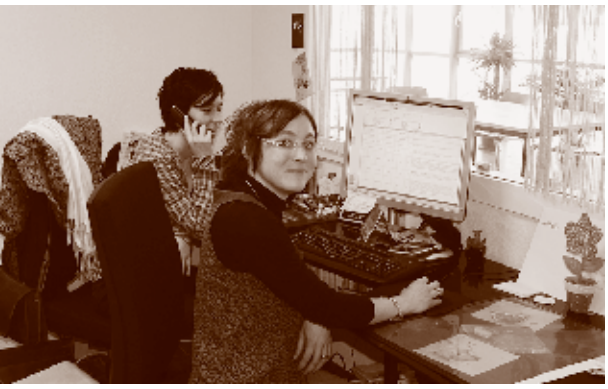

Valais romand

Secrétariat général
Direction

Service Hébergement

Service Socio-Professionnel

Services Centraux

En ce qui concerne le secrétariat général et l'organisation de l'ensemble de la Fondation Emera, plusieurs projets d'importance ont pu être menés à bien durant l'année 2011. En voici trois particulièrement marquants :

- D'abord la création d'une nouvelle **brochure Emera**, en français et en allemand, nous permettant désormais de disposer d'un outil de communication professionnel et apprécié par nos partenaires et client-e-s.

- A mentionner ensuite les travaux menés pour **harmoniser le système qualité**, et l'obtention du certificat ISO 9001:2008 et OFAS-AI 2000 pour l'ensemble de l'institution (Haut-Valais et Valais romand).

- Enfin, la **journée de la Fondation Emera** du 9 septembre 2011 à Martigny, qui a été un véritable succès ; cette journée a permis à l'ensemble des collaborateur-trice-s de notre institution de se rencontrer, de mieux connaître nos structures de Martigny et de partager un moment convivial à la Fondation Gianadda.

Au niveau de la direction du Valais romand, l'année 2011 a été caractérisée par des développements importants, notamment au sein du Service Socio-Professionnel.

Premièrement, le déménagement le 1er mai 2011 de quatre ateliers situés à l'ancien site de la Poste à Sion pour le **nouveau site de la Planta, à l'Avenue de la Gare 36 à Sion**. Après avoir transformé et réaménagé ces locaux, les ateliers textile, art-déco, ergothérapie et conciergerie ont pu s'installer dans de magnifiques surfaces, idéalement situées au cœur de la ville de Sion, et offrant des espaces de travail et d'activité d'excellente qualité. 71 personnes ont fréquenté ces ateliers durant l'année passée.

L'ouverture, ensuite, d'un **nouvel atelier d'ergothérapie à Monthey**. Installé à la rue du Château-Vieux 5, il a ouvert ses portes en mai 2011. Le Service Socio-Professionnel de la Fondation Emera est heureux de pouvoir désormais également être actif dans le Chablais valaisan et répondre ainsi à un besoin exprimé depuis de nombreuses années dans la région de Monthey.

Finalement, **l'augmentation significative des prestations proposées**, avec plus de 10'000 heures de travail supplémentaires fournies par rapport à 2010, soit l'équivalent de sept places de travail additionnelles sur l'ensemble de l'année. A noter tout particulièrement l'excellent développement de notre atelier cuisine du restaurant scolaire de Martigny (production de 150 à 200 repas par jour), de notre atelier bois de feu à Sion (production et livraison de 523 stères de bois durant l'année) et de notre atelier copy-service et cannage à Martigny.

L'office AI a mandaté le SSP pour l'organisation de mesures d'entraînement à l'endurance au sein des ateliers du SSP. Deux personnes ont effectué cette mesure en 2011, l'une à l'atelier ergothérapie de Sion, l'autre à l'atelier cuisine du cycle d'orientation de Martigny.

Pour le Service Hébergement, l'année 2011 n'a pas permis de finaliser comme prévu **l'extension du home la Tour à Sion**. En raison de contraintes liées à la protection du patrimoine, le projet de transformation a pris passablement de retard. Le projet n'en demeure pas moins d'actualité, mais ne pourra être finalisé que dans le courant de l'année 2013.

La **transformation et l'agrandissement des bureaux** du siège de la Fondation Emera à Sion ont considérablement occupé les Services Centraux au début de l'automne 2011. Depuis le 10 octobre 2011, le Service Social Handicap (SSH) dispose de bureaux rénovés au 4e étage de l'Avenue de la Gare 3, alors que les autres services sont désormais logés au 1er étage, à la même adresse. Cette séparation s'est réalisée sur le même modèle que ce qui avait déjà été fait en 2010 pour nos bureaux de Brigue, tout en mettant à disposition les locaux nécessaires aux extensions de personnel qui ont eu lieu ces dernières années. Nous sommes très satisfaits d'avoir pu trouver une solution ayant permis de finaliser l'autonomisation également géographique du SSH de Sion, tout en profitant de l'occasion pour améliorer notoirement la qualité de l'accueil qui est maintenant proposée à nos client-e-s.

L'année 2011, comme vous pouvez le constater, a été riche en activités diverses et nous a engagés dans des changements et développements conséquents. Ceci ne doit pas occulter les prestations réalisées au quotidien : **c'est l'accompagnement dans le Valais romand de 72 résidant-e-s dans nos 7 structures d'hébergement et de 19 personnes à leur domicile privé ; c'est le suivi de 175 personnes dans nos 10 ateliers et centres de jour ; c'est également le soutien apporté par nos équipes des Services Centraux au bon fonctionnement de notre institution.**

Que toutes celles et tous ceux qui permettent à la Fondation Emera, jour après jour, de remplir sa mission avec succès, en soient très chaleureusement remerciés.

Olivier Bayard

Directeur

Haut-Valais

Direction

Service Hébergement

Service Socio-Professionnel

Services Centraux

Pour le Haut-Valais, les événements les plus marquants de l'année 2011 ont été les suivants :

Bureaux de la Sandmattenstrasse 11 à Brigue
Depuis avril 2010, nos bureaux sont installés à la Sandmattenstrasse 11 à Brigue. Le grand panneau indicatif au bord de la route principale, avec le nom de la Fondation Emera, est bien visible pour les nombreux passants. Régulièrement, on nous interroge sur le sens du mot « Emera » et la mission de notre institution. Ainsi, l'emplacement du nouveau site a un effet très positif sur la notoriété d'Emera au sein de la population.

Transformation du foyer Barlogga
Après une planification détaillée et l'approbation par les services de l'Etat, nous avons pu transformer le foyer Barlogga – propriété de la Fondation Emera – afin de l'adapter aux besoins des personnes handicapées psychiques qui y vivent. Grâce à la transformation des deux appartements, jusque là séparés, et du studio se trouvant au milieu de ces locaux, nous avons pu créer une grande surface habitable commune, offrant six places d'hébergement. Ces travaux ont amélioré de manière significative la qualité de vie de nos résidant-e-s et les conditions de travail de l'équipe éducative.

Contrôle de l'Inspectorat des denrées alimentaires aux ateliers Tilia
La cuisine des ateliers Tilia ne correspond plus du tout aux exigences et standards d'hygiène actuels. Le contrôleur des services cantonaux nous l'a confirmé lors de son inspection, le 13 septembre 2011, et transcrit ses constats dans un rapport détaillé. Pour que nous puissions continuer à exploiter la cuisine pour la préparation des repas de midi des participant-e-s, le propriétaire devra effectuer des travaux d'assainissement considérables. Cela fait partie de nos projets de l'année 2012. Si le propriétaire devait refuser la prise en charge des travaux nécessaires pour adapter la cuisine aux normes d'hygiène actuelles, nous nous verrions contraints de rechercher d'autres locaux.

Contrôle de l'Inspectorat des denrées alimentaires dans les foyers
Les 3 et 9 novembre 2011, l'Inspectorat des denrées alimentaires a également contrôlé les quatre foyers du Haut-Valais. Dans chacun des foyers, le contrôle s'est très bien passé et n'a donné lieu à aucune réclamation.

10.10. Journée mondiale de la Santé mentale
Cette année, la Journée mondiale de la Santé mentale avait comme thème « Investir dans la santé mentale – un grand défi et un grand objectif ». Sur la Sebastiansplatz à Brigue, le public intéressé a reçu des informations et des conseils pratiques en matière de santé mentale.

Nouveau bus pour le service d'animation
Grâce à un don généreux en fin d'année 2010, nous avons pu acquérir un nouveau bus pour notre secteur d'animation. Il s'agit d'un bus Opel Vivaro à 9 places. Ainsi, nous sommes prêts à répondre aux nouvelles règlementations qui entreront en vigueur le 1er septembre 2013.

Bourse d'habits d'hiver
Du 25 au 27 octobre 2011, les ateliers Tilia ont organisé pour la première fois une bourse d'habit d'hiver et d'articles de sport pour adultes. Comparé à l'investissement en temps, le résultat financier a été plutôt modeste. Cette manifestation a toutefois permis de dégager des pistes d'amélioration. Aussi, nous souhaitons renouveler l'expérience en 2012 en organisant à nouveau une bourse d'habit avant la période de Noël.

Audits internes
Avant le re-certification, nous avons procédé aux audits internes prévus dans les quatre foyers et le Service Socio-Professionnel. Pour accomplir cette tâche, les auditeurs internes ont suivi une formation spécifique auprès de l'entreprise Kassowitz und Partner. L'audit interne s'est déroulé dans un climat agréable et respectueux. Chaque groupe d'auditeur a ensuite élaboré un rapport à l'attention de la direction.

Re-certification du Système Qualité
En 2011, un des objectifs fixés pour les services stationnaires et les services centraux fut l'optimalisation de notre système Qualité, afin de répondre aux standards de la norme ISO 9001. Nous sommes très fiers d'avoir atteint ce but.

Formation interne
La formation interne de cette année avait comme thème « Prévention des abus sexuels sur des personnes en situation de handicap ». Nous avons confié la réalisation de cette formation à Mme Lucie Kniel, suite à son intervention très intéressante sur le même sujet dans le cadre de la séance d'information annuelle des collaborateur-trice-s, en mars 2011. Le cours a eu lieu au centre de formation St. Jodern à Viège.

Ce sont quelques-uns des points les plus importants de l'année écoulée. Une année intéressante, riche en expériences et durant laquelle toutes les personnes impliquées ont œuvré avec succès pour remplir notre mission en faveur des personnes en situation de handicap. Qu'elles en soient cordialement remerciées !

Emmy Fux-Summermatter

Directrice

Service Social Handicap (SSH)

Direction

Pour le Service Social Handicap (SSH), l'année 2011 a été marquée par d'importants changements.

Depuis le 1er janvier 2011 est entrée en vigueur la **nouvelle procédure** relative aux **placements en institution spécialisée**, conformément au plan stratégique cantonal en faveur des personnes en situation de handicap. Selon cette procédure, le rôle du SSH est d'évaluer et suivre régulièrement la situation de toute personne adulte handicapée domiciliée dans le canton du Valais souhaitant intégrer (ou déjà intégrée à) une structure institutionnelle d'hébergement ou d'occupation, puis d'émettre des recommandations au **Centre d'Indication et de Suivi (CIS)** de l'Etat du Valais en vue d'une décision de placement. Cette procédure permet d'optimiser l'adéquation des placements institutionnels par une prise en compte soigneuse des besoins de la personne en situation de handicap. Ce dispositif permet également la récolte de précieuses informations dans l'optique des développements futurs de l'offre institutionnelle valaisanne en fonction des besoins.

Le déploiement de la procédure d'évaluation et de suivi est prévu par étape, sur quatre à cinq ans, durant lesquelles l'effectif du SSH sera peu à peu renforcé. En 2011, le SSH a évalué les nouveaux placements de la plupart des institutions valaisanne. Près de 300 évaluations initiales et évaluations après trois mois de placement, représentant près de 2'800 heures de travail, ont ainsi été réalisées. **Dans les prochaines années**, il est prévu de **généraliser la procédure** à l'ensemble des institutions spécialisées et de réaliser également, pour tous les placements, les évaluations annuelles et les bilans de sortie d'institution.

Si le bilan de cette première année est globalement réjouissant, plusieurs améliorations sont encore nécessaires pour affiner, fluidifier et accélérer la procédure, et pour rendre plus performant le nouveau logiciel de gestion des clients Valogis qui a été introduit simultanément. Le SSH souhaite relever ces défis en renforçant encore le travail partenarial de proximité mis en place avec l'Etat et les institutions spécialisées.

Après **l'autonomisation du SSH** par rapport aux autres secteurs de la Fondation réalisée en 2011, le service a été **réorganisé en trois régions** : Haut-Valais (responsable et adjointe de direction : Claudia Wyer) / Valais Central (responsable : Pierre-André Milhit) / Bas-Valais (responsable : Sandra Pannatier). La direction du SSH est désormais assurée par le soussigné depuis le 1er décembre 2011, en remplacement de Romaine Schnyder que nous remercions chaleureusement pour son investissement durant la période passée à la tête du service. Cette nouvelle organisation permettra notamment au SSH de progresser encore dans l'homogénéisation des pratiques au sein du canton.

Sur le plan des **locaux**, les collaborateurs de l'antenne de **Sierre** ont déménagé à l'Av. du Général Guisan 18, alors que les bureaux du site d'Emera à **Sion** ont été réaménagés afin de séparer clairement, sur deux étages différents, l'antenne du SSH des autres services d'Emera. D'autres déménagements sont prévus dès 2012, afin de rendre possible l'extension future attendue des équipes du SSH.

Engagé au quotidien pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap, le SSH a suivi avec inquiétude les récentes évolutions dans le domaine de l'Assurance Invalidité. Par son adhésion à l'association **« Non au démantèlement de l'AI »** et par d'autres actions prévues en 2012 en coordination avec les organisations d'aide et d'entraide, le SSH s'engage avec force pour éviter l'entrée en vigueur du deuxième paquet de la 6e révision AI dont la violence prévisible des effets pour les personnes concernées n'est pas acceptable.

Tous ces changements ne sauraient cependant nous faire passer sous silence l'important travail réalisé tout au long de l'année dans le cadre de la **consultation sociale**, mission centrale du SSH depuis plus de 70 ans. C'est une nouvelle fois avec force motivation et engagement que les collaborateur-trice-s du service ont mis leurs compétences et leur professionnalisme à disposition des client-e-s, afin de leur dispenser informations et conseils, de leur offrir du soutien dans l'élaboration et la réalisation de leur projet de vie, ou encore de leur organiser les aides administratives, financières et techniques requises. Qu'ils-elles en soient ici profondément remerciés.

Olivier Musy

Directeur

Activités et prestations

Service Social Handicap (SSH)

Le Service Social Handicap (SSH) offre des prestations de conseil et d'aide aux personnes en situation de handicap – enfants et adultes – et à leur entourage, quel que soit le type de handicap ou d'atteinte à la santé. La mission du SSH est d'accompagner, de manière ponctuelle ou pour une durée indéterminée, les personnes handicapées afin qu'elles puissent, dans toute la mesure du possible, réaliser leur projet de vie. Par son action, le SSH aide les personnes concernées à améliorer leur qualité de vie et favorise leur autonomie et leur participation sociale.

Organisé en cinq antennes régionales (Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Brigue), le SSH offre les prestations suivantes :

- Conseil social : le conseil social comprend une large palette d'activités, telles que l'information, l'orientation, le conseil spécialisé, la coordination de réseau, l'aide à la gestion ou l'aide financière.

- Service d'évaluation et de suivi : le SSH représente les intérêts de la personne en situation de handicap et réalise toutes les évaluations en vue d'un accompagnement par des institutions spécialisées (hébergement, activités socio-professionnelles, aide à domicile).

2'179 personnes ont bénéficié de prestations et 611 nouveaux bénéficiaires ont été enregistrés durant l'année 2011. Plus de 25'000 heures de conseil social ont été réalisées par les assistantes sociales et les assistants sociaux dans les différentes antennes régionales du Valais. 483 personnes ont pu bénéficier d'aides financières directes.

	H-VS 2010	VS-C 2010	B-VS 2010	**Total 2010**	H-VS 2011	VS-C 2011	B-VS 2011	**Total 2011**
Nombre de personnes ayant bénéficié de prestations durant l'année	671	786	663	**2120**	620	826	733	**2179**
Nombre de nouveaux bénéficiaires en cours d'année	169	253	264	**686**	144	212	255	**611**
Répartition des bénéficiaires selon les types d'atteinte à la santé ou à l'intégrité								
• Physique	364	279	239	**882**	308	288	241	**837**
• Mental	74	89	86	**249**	94	94	105	**293**
• Psychique	216	392	318	**926**	208	420	366	**994**
• Sensoriel	17	26	20	**63**	10	24	21	**55**
Nombre d'heures de conseil social réalisées	8478	8854	9312	**26644**	9233	8466	7761	**25460**

H-VS = Haut-Valais / B-VS = Bas-Valais / VS-C = Valais Central

Service Hébergement (SH)

Le Service Hébergement (SH) accueille des personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il offre un accompagnement en lieu de vie institutionnel ou privé, visant la réalisation des habitudes de vie et la participation sociale. L'accompagnement socio-éducatif est réalisé par des collaborateur-trice-s spécialisés en éducation sociale, pédagogie curative ou en soins infirmiers en psychiatrie.

Le SH offre à ses résidant-e-s des structures d'accueil au cœur des cités valaisannes, en milieu urbain. Il comprend un home à Sion, ainsi que dix foyers et six appartements protégés, situés à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey.

Un soutien socio-éducatif au domicile privé est proposé aux personnes désireuses de vivre dans leur propre appartement, de manière autonome. Ce soutien est réalisé sous forme de visites régulières à domicile.

La Fondation Emera offre 91 places d'hébergement. 32'248 journées d'occupation ont été réalisées durant l'année 2011. Le taux d'occupation est resté très élevé dans toutes les structures d'accueil et dans toutes les régions.

	H-VS 2010	VS-rom 2010	**Total 2010**	H-VS 2011	VS-rom 2011	**Total 2011**
Nombre de personnes hébergées durant l'année	34	71	**105**	36	72	**108**
Nombre de personnes admises durant l'année	8	12	**20**	8	9	**17**
Nombre de places d'hébergement au 31.12.	29	62	**91**	29	62	**91**
Taux d'occupation effectif en %	97.5	97.7	**97.6**	97.0	97.1	**97.1**
Nombre de journées civiles d'occupation	10328	22117	**32445**	10260	21988	**32248**
Soutien à domicile						
Nombre de personnes suivies	–	18	**18**	–	19	**19**

Service Socio-Professionnel (SSP)

Le Service Socio-Professionnel (SSP) organise des activités en faveur de personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il favorise l'exercice de rôles sociaux reconnus au sein de la communauté en offrant du travail ou des occupations adaptées aux besoins de chaque participant-e. L'accompagnement proposé vise à maintenir ou à développer les capacités d'autonomie, et permet l'acquisition ou la réactivation de compétences intellectuelles, manuelles et relationnelles.

Le SSP est composé de professionnels spécialisés tels que maîtres socioprofessionnels, ergothérapeutes, ou intervenant-e-s en développement personnel.

Ateliers d'intégration professionnelle / Ateliers de développement personnel

Les ateliers fournissent des possibilités de travail ou d'activité dans des domaines variés tels que : ergothérapie, expression artistique, artisanat, conditionnement, économat, conciergerie, cuisine, blanchisserie, copy-service, bois de feu, menuiserie, mécanique, cannage, produits d'apiculture etc. Les ateliers sont situés à Brigue, Sion, Martigny et Monthey.

La Fondation Emera offre 65 places en ateliers, qui ont été occupées par 202 participant-e-s durant l'année 2011.

	H-VS 2010	VS-rom 2010	**Total 2010**	H-VS 2011	VS-rom 2011	**Total 2011**
Nombre de personnes ayant fréquenté les ateliers	33	153	**186**	27	175	**202**
Nombre de personnes admises durant l'année	9	32	**41**	4	40	**44**
Nombre de places d'atelier au 31.12.	15	43	**58**	15	50	**65**
Nombre d'heures travaillées	22650	64365	**87015**	23489	74901	**98390**

Animation et Cours

Un cours d'art-thérapie et un cours de danse-thérapie sont organisés par le SSP du Valais romand. Des animations, des activités sportives, et des loisirs sont organisés par le SSP du Haut-Valais.

	H-VS 2010	VS-rom 2010	**Total 2010**	H-VS 2011	VS-rom 2011	**Total 2011**
Nombre de personnes ayant fréquenté les activités d'animation ou de cours	64	33	**97**	68	37	**105**

Centre de jour

Le centre de jour Tourelle à Sion offre un lieu d'accueil, de socialisation et d'animation. Il peut aussi préparer ou au contraire succéder à une période d'activité au sein d'autres ateliers du SSP.

	H-VS 2010	VS-rom 2010	**Total 2010**	H-VS 2011	VS-rom 2011	**Total 2011**
Nombre de journées réalisées		562	**562**		598	**598**
Nombre de participant-e-s		12	**12**		13	**13**

Personnel de la Fondation

Les collaboratrices
Les collaborateurs

La Fondation Emera est organisée en structure cantonale, composée des services suivants :

- Service Social Handicap (SSH)
- Service Hébergement (SH)
- Service Socio-Professionnel (SSP)
- Services Centraux et secrétariat général (SC)

Plus de 170 collaborateur-trice-s répartis sur l'ensemble du canton du Valais contribuent avec engagement, enthousiasme et compétence à la réalisation de la mission de la Fondation Emera.

Année 2011	**Service Social Handicap**				**Service Hébergement**		
	B-VS	VS-C	H-VS	**Total SSH**	VS-rom	H-VS	**Total SH**
Nombre de postes à l'organigramme	6.95	7.65	8.1	**22.7**	37.6	16.8	**54.4**
Nombre de personnes ayant occupé ces postes en 2011	12	17	13	**42**	51	22	**73**
Nombre de stagiaires, apprenti-e-s	1	1	0	**2**	6	9	**15**

	Service Socio-Professionel			**Service Centraux**			
	VS-rom	H-VS	**Total SSP**	VS-rom	H-VS	**Total SC**	**TOTAL Emera**
Nombre de postes à l'organigramme	17.7	5.0	**22.7**	6.7	2.5	**9.2**	**109**
Nombre de personnes ayant occupé ces postes en 2011	33	10	**43**	13	4	**17**	**175**
Nombre de stagiaires, apprenti-e-s	3	3	**6**	4	4	**8**	**31**

LA VITA
È BELLA

FIDAG SA
FIDUCIAIRE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION AU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION EMERA, A SION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe de votre Fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Christophe Pitteloud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 7 mai 2012

Compte de résultat de l'exercice 2011

1. EXPLOITATION

	2011	2010
Charges	***-17'135'029.21***	***-15'784'014.10***
Frais de personnel	-14'271'831.32	-13'005'556.15
Frais de fonctionnement	-1'546'785.61	-1'519'936.94
Amortissements mobilier et informatique	-74'249.72	-103'107.55
Entretien et réparations immeubles	-45'490.70	-47'269.95
Loyers	-938'226.50	-895'974.80
Frais accessoires immeubles	-258'445.36	-212'168.71
Produits	***17'581'622.27***	***16'528'287.00***
Contributions bénéficiaires de prestations	3'472'583.50	3'474'133.05
Production	402'217.85	358'705.95
Produits divers	209'612.23	235'837.10
Subvention Pro Infirmis	1'989'716.00	1'910'494.00
Subvention Etat	11'499'750.69	10'541'564.90
Loyers facturés	7'742.00	7'552.00
Résultat d'exploitation	***446'593.06***	***744'272.90***

2. ACTIVITES ANNEXES D'EXPLOITATION

A. IMMEUBLES EN PROPRE	***Charges***	***-216'888.25***	***-186'091.05***
	Intérêts	-35'536.00	-18'060.00
	Autres charges	-50'688.25	-37'514.05
	Amortissements	-130'664.00	-130'517.00
	Produits	***216'888.25***	***186'091.05***
	Locations	216'888.25	186'091.05
	Résultat immeubles en propre	***0.00***	***0.00***
B. AUTRES ACTIVITÉS ANNEXES	*Produits*		
	Fondation éméra +	18'712.38	16'689.77
	Intérêts	9'402.60	3'829.15
	Total produits autres activités annexes	***28'114.98***	***20'518.92***
	Résultat de l'exercice	**474'708.04**	**764'791.82**

Compte des investissements 2011

1.1 Achats, transformation immeubles

	2011	2010
Dépenses		
Acquisition des nouveaux bureaux à Brigue	–	-1'639'794.50
Imm. Av. de la Gare 36, transformations	-209'221.10	–
Barlogga, Wieristrasse 84, transformations	-90'179.90	–
Home la Tour, honoraires architecte	-9'280.00	-20'556.70
Total dépenses	***-308'681.00***	***-1'660'351.20***
Recettes		
Imm. Av. de la Gare 36, participation du propriétaire	169'221.10	–
Imm. Av. de la Gare 36, don de la Loterie romande	40'000.00	–
Subvention Etat du Valais	75'213.90	4'796.00
Total recettes	***284'435.00***	***4'796.00***
Augmentation investissements nets	***-24'246.00***	***-1'655'555.20***

1.2 Achat équipements

Dépenses		
Service Centraux	-78'574.10	-102'427.61
Invormatique	-102'676.70	–
Service Social Handicap	-56'579.50	-24'742.65
Service Socio-Professionnel	-56'677.65	-24'678.32
Véhicules	-38'500.00	–
Hébergement	-18'970.90	-65'836.10
Réduction subventions années précédentes	–	-10'966.00
Total dépenses	***-351'978.85***	***-228'650.68***
Recettes		
Subvention Etat	235'760.60	108'742.10
Don pour véhicule	23'000.00	–
Prélèvement du fonds hébergement et atelier pour achat véhicule	15'499.00	–
Total recettes	***274'259.60***	***108'742.10***
Augmentation investissements nets	***-77'719.25***	***-119'908.58***
Total investissements nets	**-101'965.25**	**-1'775'463.78**

BILAN au 31 décembre 2011

			31.12.2011	31.12.2010
ACTIF				
Actif mobilisé			**5'579'775.37**	**4'550'869.82**
	Caisses		44'980.40	45'547.95
	Comptes postaux		82'710.83	250'707.98
	Banques		3'167'769.51	2'095'096.79
	Dépôt à court terme		500'000.00	500'000.00
	Disponibilités		*3'795'460.74*	*2'891'352.72*
	Débiteurs	630'234.75		
	./. Ducroire	-21'438.00	608'796.75	756'727.15
	c/c Fondation éméra +		17'642.10	14'353.97
	c/c Etat du VS		283'722.69	–
	Stocks marchandises		34'861.00	33'521.30
	Actifs transitoires		839'292.09	854'914.68
	Réalisable		*1'784'314.63*	*1'659'517.10*
Actif immobilisé			**2'404'661.06**	**2'507'609.53**
	Immeubles		2'304'499.65	2'370'917.65
	./. Don Loterie romande pour Imm. Av. de la Gare 36, Sion		-40'000.00	–
	Equipements		140'161.41	136'691.88
Résultat			**–**	**9'776'773.08**
	Excédent de charges de l'année 2010 avant subvention Etat		–	9'776'773.08
TOTAL ACTIF			**7'984'436.43**	**16'835'252.43**
PASSIF				
Fonds étrangers			**4'152'686.99**	**14'243'002.85**
	Banques		1'476'000.00	1'488'000.00
	Crédit LIM		325'000.00	350'000.00
	Créanciers		747'745.82	995'289.82
	Passifs transitoires		547'720.70	280'030.25
	Etat du Valais acomptes subvention		–	10'087'920.00
	Exigible		*3'096'466.52*	*13'201'240.07*
Fonds gérés			**1'056'220.47**	**1'041'762.78**
Fonds propres			**3'831'749.44**	**2'592'249.58**
	Capital		799'029.40	817'977.58
	Excédent de produits de l'année 2011		474'708.04	–
	Fonds de réserve libre		30'000.00	30'000.00
	Fonds de réserve spécial Etat VS - Hébergement et Ateliers		1'984'347.00	1'389'883.00
	Fonds de réserve spécial Etat VS - Service Social Handicap		543'665.00	354'389.00
TOTAL PASSIF			**7'984'436.43**	**16'835'252.43**

Annexe au bilan du 31 décembre 2011

Mouvement du compte Capital pour l'exercice comptable 2011

Capital au 1.1.2011		817'977.58
Résultat de l'exercice 2010	764'791.82	
./. Attribution au Fonds de réserve spécial Etat du VS	-783'740.00	-18'948.18
Solde du compte Capital au 31.12.2011		**799'029.40**

Proposition d'attribution du résultat de l'exercice 2011

Résultat de l'exercice 2011		474'708.04
à déduire:		
./. Attrib. au Fonds de rés.spéc. Etat VS - Hébergement et Ateliers	-52'253.00	
./. Attrib. au Fonds de rés.spéc. Etat VS - Serv. Social Handicap	-197'916.00	
./ Excédent des Fonds de rés.spéc. à rembourser à l'Etat	-196'424.06	-446'593.06
Solde du résultat à attibuer au fonds de réserve libre		**28'114.98**

Valeur d'assurance des immobilisations

	31.12.2011	**31.12.2010**
Equipements Haut-Valais	665'000.00	675'100.00
Equipements Valais romand	1'625'000.00	1'625'000.00
Equipements informatiques Valais romand	71'095.00	141'370.00

Immeubles

	2'264'499.65	**2'370'917.65**
Appartement Wierystrasse 84 + 86, Brigue-Glis		
Valeur d'assurance	*747'120.00*	*651'800.00*
Valeur d'acquisition	757'299.70	667'119.80
Subventions reçues	-597'791.90	-529'782.00
Valeur nette	159'507.80	137'337.80
Investissements	–	–
Amortissements	-106'447.90	-100'953.90
Valeur comptable au 31 décembre	***53'059.90***	***36'383.90***
Appartement Kapuzinerstrasse 34, Brigue-Glis		
Valeur d'assurance	*664'918.00*	*671'124.00*
Valeur d'acquisition	784'704.50	784'704.50
Subventions reçues	-616'384.25	-616'384.25
Valeur nette	168'320.25	168'320.25
Investissements	–	–
Amortissements	-128'539.75	-121'806.75
Valeur comptable au 31 décembre	***39'780.50***	***46'513.50***

	31.12.2011	31.12.2010
Bureaux Sandmattenstrasse 11, Brigue		
Valeur d'assurance	*2'411'031.00*	*2'283'373.00*
Valeur d'acquisition	1'639'794.50	1'639'794.50
Subventions reçues	–	–
Valeur nette	1'639'794.50	1'639'794.50
Investissements	–	–
Amortissements	-131'037.00	-65'445.00
Valeur comptable au 31 décembre	***1'508'757.50***	***1'574'349.50***

Appartement Rue des Platanes 17, Sion		
Valeur d'assurance	*870'825.00*	*870'825.00*
Valeur d'acquisition	1'275'336.40	1'275'336.40
Subventions reçues	-998'476.85	-998'476.85
Valeur nette	276'859.55	276'859.55
Nouvel investissement (transformations)	31'975.80	31'975.80
Investissements	–	–
Amortissements	-219'878.80	-207'525.80
Valeur comptable au 31 décembre	***88'956.55***	***101'309.55***

Immeuble Home la Tour, Rue St-François 20, Sion

La Fondation est locataire de l'immeuble. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation.

Valeur d'assurance	*4'372'200.00*	*4'372'200.00*
(Immeuble assuré par le propriétaire)		
Valeur d'acquisition	3'356'215.30	3'346'935.30
Subventions reçues	-2'341'851.70	-2'334'647.70
Valeur nette	1'014'363.60	1'012'287.60
Investissements	–	–
Amortissements	-440'418.40	-399'926.40
Valeur comptable au 31 décembre	***573'945.20***	***612'361.20***

Immeuble Avenue de la Gare 36, Sion

La Fondation est locataire de l'immeuble. Une adaptation des locaux a été entreprise, en accord avec le propriétaire, aux frais de la Fondation.

Coût des aménagements	209'221.10	–
Participation du propriétaire	-169'221.10	–
Don de la loterie romande	-40'000.00	–
Valeur nette	***–***	***–***

Mouvements des fonds gérés	**1'056'220.47**	**1'041'762.78**

Fonds collecte Emera

Aides financières accordées à des personnes handicapées

Solde au 1er janvier	144'337.09	154'175.09
Secours accordés	-31'914.20	-18'229.30
Recettes donations	11'421.65	8'391.30
Solde au 31 décembre	***123'844.54***	***144'337.09***

	31.12.2011	31.12.2010
Fonds Pro Infirmis VS		
Aides financières accordées à des personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	191'268.53	175'986.53
Actions particulières	–	-4'718.00
Recettes donations Pro Infirmis	20'000.00	20'000.00
Solde au 31 décembre	***211'268.53***	***191'268.53***

Fonds gérés clients Service Social Handicap		
Aides financières accordées à des personnes handicapées par des fonds privés divers		
Solde au 1er janvier	386'338.86	363'940.75
Secours accordés	-1'573'572.06	-1'713'014.69
Subsides	1'624'376.15	1'735'412.80
Solde au 31 décembre	***437'142.95***	***386'338.86***
A savoir :		
Montants à verser aux clients	441'305.65	391'178.31
Avances faites aux clients	-4'162.70	-4'839.45

Fonds Donnet Lily		
Fonds en faveur de personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	50'000.00	50'000.00
Secours accordés	–	–
Subsides	–	–
Solde au 31 décembre	***50'000.00***	***50'000.00***

Fonds Berclaz Emma		
Fonds en faveur de personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	95'704.00	103'423.65
Ajustement du fonds de garantie loyers des clients du Service Social Handicap	-15'567.20	-7'719.65
Subsides	–	–
Solde au 31 décembre	***80'136.80***	***95'704.00***

	31.12.2011	31.12.2010
Fonds Thalmann Pauline		
Fonds en faveur d'enfants handicapés ou d'enfants de parents handicapés		
Don Mme Thalmann	24'223.35	24'223.35
Secours accordés	-1'148.35	–
Subsides	–	–
Solde au 31 décembre	***23'075.00***	***24'223.35***

Fonds Création artistique et littéraire		
Fonds de soutien aux œuvres artistiques ou littéraires produites par des personnes handicapées		
Solde au 1er janvier	14'789.00	14'789.00
Frais divers	–	–
Subsides	–	–
Solde au 31 décembre	***14'789.00***	***14'789.00***

Autres fonds		
Fonds de soutien à des structures ou des projets spécifiques		
Solde au 1er janvier	135'101.95	94'571.90
Utilisations diverses	-52'676.90	-6'683.75
Recettes	33'538.60	47'213.80
Solde au 31 décembre	***115'963.65***	***135'101.95***

Détails:

Fonds Hébergement et Ateliers Haut-Valais	21'956.50	44'708.15
Fonds Hébergement et Ateliers Vs Romand	4'514.25	4'514.25
Foyer la Maya, résidants	2'155.00	2'155.00
Foyer Derborence, résidants	3'500.00	3'500.00
Fonds communication	7'898.35	7'898.35
Fonds 75ème anniversaire Fondation Emera	5'285.55	5'285.55
Fonds Forum Handicap	–	433.65
Fonds garantie loyers clients du Service Social Handicap *	70'654.00	66'607.00
Total	***115'963.65***	***135'101.95***

* engagement conditionnel de CHF 211'963.30 en faveur des clients du SSH

Remarque:
La présentation de l'exercice comparatif du compte de résultat a été ajustée afin de faciliter la lecture des comptes. La présentation ajustée est conforme aux nouvelles directives relatives à la présentation des comptes valables dès le 1er janvier 2011.

Donateurs et Parrains

Pour l'année 2011

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs et parrains qui apportent leur soutien financier à l'action de notre Fondation. Chaque franc versé contribue à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Loterie Romande **CHF 40'000.-** Lions Club Oberwallis **CHF 2'000.-** Kollekte Gärtnerei Ritters Naters **CHF 1'500.-** Rotary Club Brig **CHF 1'200.-** Studenten-Projekt Curate **CHF 800.-** Bajard Hélène et Dominique St Etienne (FR) **EUR 500.-** Caisse communale de Saxon – Krios Info Sàrl Sion – Rey Jean-Noël Icogne – Don anonyme Brig **CHF 500.-** Grand Elsa Loèche Ville – Long Georges Ormône – Banque cantonale du Valais Sion – Diplômés de l'Ecole de Commerce de Sierre à la mémoire de M. Gérard Favre **CHF 300.-** Couchepin Jean-Jules Martigny – Emonet Marie-Paule Martigny – Commune de Chermignon – Commune de Vex – Summermatter Berta u. Quirin Naters **CHF 200.-** Wey Heidi Monthey **CHF 150.-** Planche Marguerite Sion **CHF 120.-** Long Georges Ormône à la mémoire de Mme Denise Parvex – Parvex Georges et Ruth Sion – Tavernier Stéphane Bramois – Zbinden Barbara et Jean-Pierre – Caisse communale de Charrat – Commune de Nendaz – Gemeinde Leuk **CHF 100.-** Cinasol **CHF 79.-** Antille Vilar Doris Sion – Diaz Marguerite Savièse – Felley Christine Ardon – Ferrari Lise Lausanne – Gay César Albert Riddes – Henriot Danielle Martigny **CHF 50.-** Carrupt Paula Chamoson **CHF 40.-** Gemeinde Guttet-Feschel – Pralong Christian Bramois – Roig Anne-Marie Ardon – Roig Adrien Ardon – Studer Fredy Sion – Vouilloz Jacques Saxon **CHF 30.-**

Les dons inférieurs à CHF 30.- ne sont pas mentionnés dans cette liste.

Nous remercions les diverses associations et fondations qui ont apporté leur soutien financier direct aux client-e-s de notre Service Social Handicap.

Association Enfance et maladies orphelines – Association SOS Enfants de chez nous – Fondation Aladdin – Fondation Alfred und Bertha Zangger-Weber – Fondation Binelli und Ehrsam Zürich – Fondation Cerebral – Fondation Chaîne du bonheur – Fondation Denk an mich – Fondation Helfer und Schlüter – Fondation Huber-Graf und Billeter-Graf – Fondation La Passiflore – Fondation Louise Mistelli – Fondation Moritz und Elsa von Kuffner – Fondation Nachbar in Not – Fondation SOS Beobachter – Fondation Thalmann – Fondation Tilber – Raiffeisen-Sozialstiftung Oberwallis – Société suisse de la sclérose en plaques – Société suisse d'utilité publique – Verein Aidshilfe Oberwallis.

Organisation

Conseil de Fondation

Président	M. Jean-Noël REY, Icogne
Vice-Président	M. Jacques CHERIX, Monthey
Membres	M. René BLUMENTHAL, Naters
	M. Eric BONVIN, Monthey
	M. Stéphane FAUSTINELLI, Collombey-Muraz
	M. Odilo GUNTERN, Brigue
	M. Hildebrand de RIEDMATTEN, Sion
	Mme Doris SCHMIDHALTER-NÄFEN, Ried-Brigue
	Mme Bernadette STUCKY, Brigue
	M. Jean-Marc ZUFFEREY, Chalais

Organe de contrôle

FIDAG SA, Sion

Direction

Directeur du Service Social Handicap M. Olivier Musy Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71 olivier.musy@emera.ch www.emera.ch
Directrice du Service Hébergement, Service Socio-Professionnel, Services Centraux du Haut-Valais Mme Emmy Fux-Summermatter, Sandmattenstr. 11, PF 711, 3900 Brigue	Tél. 027 922 76 00 Fax 027 922 76 33 emmy.fux@emera.ch www.emera.ch
Directeur du Service Hébergement, Service Socio-Professionnel, Services Centraux du Valais romand M. Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71 olivier.bayard@emera.ch www.emera.ch

Secrétariat général

Secrétaire général M. Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70 Fax 027 329 24 71

Services

Service Social Handicap

Responsable région Bas-Valais : Mme Sandra Pannatier	Tél. 027 720 46 70
Responsable région Valais central : M. Pierre-André Milhit	Tél. 027 329 24 70
Responsable région Haut-Valais et adjointe de direction : Mme Claudia Wyer	Tél. 027 922 76 00

Antennes régionales du Service Social Handicap

1870 Monthey, Av. de la Gare 24	Tél. 024 473 61 30	Fax 024 473 61 31
1920 Martigny, Av. de la Gare 56	Tél. 027 720 46 70	Fax 027 720 46 71
1950 Sion, Av. de la Gare 3	Tél. 027 329 24 70	Fax 027 329 24 71
3960 Sierre, Av. du Général Guisan 18	Tél. 027 451 24 70	Fax 027 451 24 71
3900 Brigue, Sandmattenstrasse 11	Tél. 027 922 76 00	Fax 027 922 76 33

Service Socio-Professionnel

Responsable de service Valais romand : M. Martial Gétaz	Tél. 027 329 24 70
Responsable de service Haut-Valais : Mme Joëlle Zangger	Tél. 027 922 76 00

Service Hébergement

Responsable de service Valais romand : M. Jacky Tornay	Tél. 027 329 24 70
Responsable de service Haut-Valais : Mme Emmy Fux	Tél. 027 922 76 00

Compte postal

19-1872-5
Fondation Emera, 1951 Sion

Avec le soutien de la Loterie Romande

Système de Management Certifié SQS OFAS-AI 2000

atelierruppen.ch